

## N'ayons pas peur des mots !...

Date : 15 juin 2014

Nous sommes le 20 juin 2013, le jour même où l'assemblée départementale a décidé que les habitants d'Ille-et-Vilaine devraient désormais porter le nom d'une marque industrielle et commerciale simultanément déposée auprès de l'INPI, en même temps qu'elle décidait – à la faveur d'une modification du rapport de présentation de cette question à la dernière minute – de renoncer finalement et formellement à consulter les intéressés.

Citant scrupuleusement ses sources, « Le Parisien » rapporte ce jour-là – entre guillemets – tout ce que le Conseil Général lui a fait avaler... un vrai festival de contre-vérités :

C'est ainsi qu'un comité d'experts « constitué de 12 personnalités représentatives de la richesse des femmes et des hommes d'Ille-et-Vilaine », explique le département, a repris les propositions de la consultation Ouest-France et travaillé sur ses propres options avant de les soumettre aux élus. A la tête de ce think-tank breton, un pro de la communication : « Jacques Delanoë, président du Stade Rennais et co-fondateur de l'agence de communication Euro RSCG, qui fut l'un des artisans du changement de nom des Côtes d'Armor (ex Côtes du Nord, NDLR) », souligne-t-on au conseil général.

Prenons les choses dans l'ordre.

Il s'agit bien là d'experts... en foot, en cuisine, en BD, etc... mais (je radote) on est quand même un peu loin du sujet ([voir par ici](#)).

On a d'autre part déjà plusieurs fois souligné qu'il paraissait assez difficile que le comité soit représentatif de la richesse des femmes et des hommes d'Ille-et-Vilaine, alors qu'on y dénombre 4 femmes pour 9 hommes dont le Président.

Mais voilà maintenant que le « comité » dit « d'experts » - qui ne s'est réuni qu'une seule et unique fois - se trouve d'un coup de baguette magique propulsé au rang de « **think-tank** », et « **breton** » par dessus le marché (puisqu'il ne vous aura pas échappé que tout cela se passe dans le cadre d'un marché !...) : une valeur sûre !...

Quant à Jacques Delanoë, dont la réputation n'est plus à faire, le voici pour commencer promu au poste de **Président du Stade Rennais**, un poste qui lui a en réalité déjà échappé par deux fois.

Ensuite (ce n'est ni la première, ni la dernière fois), il serait le **co-fondateur de la Société Euro RSCG** (devenue Havas Worldwide il y a bientôt deux ans : plus de 200 agences réparties dans 75 pays à travers le monde) : « ça en jette », mais il n'en est évidemment rien, puisque Jacques

Delanoë n'a été que le beaucoup plus modeste co-fondateur – par fusion – de la société « Euro RSCG & Cie » devenue par la suite « Compagnie 360 Euro RSCG »... une entité diluée dans le groupe mondial Havas lui même tombé dans le giron de Bolloré.

Et enfin, fidèle à sa légende, il aurait été ***l'un des artisans du changement de nom des Côtes-du-Nord*** (au moins, cette fois ci ne serait-t-il pas le seul), mais ce n'est pas de chance, parce que nous savons qu'il n'a strictement rien à voir avec cette question ([voir par ici](#)).

C'est fou comme les communicants savent nous faire rêver...

Allez, [un petit bonus \(clic\)](#).